Département de la Dordogne

Communauté De Communes Montaigne Montravel et Gurson (CDC MMG)

Bordereau ajout pièce(s) au dossier d'enquête

Projet de modification de droit commun N°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant SCoT

Enquête publique du lundi 08 septembre 2025 à 8h30 au mercredi 08 octobre 2025 à 17h00 (heure légale France Métropolitaine)

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Parution Réussir Le Périgord et Sud-Ouest du 12/09/2025	1	

Le 15/09/2025



Par arrêté préfectoral, en date du 11 décembre 2024, Réuseir le Périgord est habilité officiellement à publier, pour l'année 2025 sur l'ensemble du département de la Dordogne, les annonces légales et judiciaires, les appels de candidature des Safer. Par arrêté ministériel du 16 décembre 2024,

le tarif d'un caractère des annonces légales est fixé pour l'année 2025 à 0,187 euro HT. Les règles de présentation sont celles prévues dans l'arrêté ministériel du 25 juillet 2014. Tél. 05 53 08 81 83 - Fax : 05 53 09 55 60 - info@nouvelleaquitaine-legales.com

Au 1* janvier 2025,	le tarif for	faitaire des	annonces	légales	est établi	comme suit	(HT)	:

CONSTITUTION		MODIFICATION
Société anonyme (SA)	395 €	FORFAIT 1
Société par actions simplifiée (SAS) Société par actions simplifiée unipersonnelle	197 €	(transfert de siège social, mouvement des dirig d'administrateur, nomination/cessation de fond
(SASU)	141 €	commissaire aux comptes, prorogation ou rédi
Société en nom collectif (SNC)	218 €	de la durée)
SARL, SELARL, Scop EURL, SELARLU	147 €	FORFAIT 2
Société civile (Gaec, EARL, GFA, SCEA, SCM.	123 €	(modification de capital social, mouvement sur
SCP, Cuma, Sisa)	220 €	ou l'objet social)
Société civile immobilière (SCI)	189 €	FORFAIT 3
DISSOLUTION		(modification de la dénomination, modification
Ouverture	152 €	forme juridique, mouvement d'asssocié / cessi
Clôture	110 €	parts sociales)
NON-DISSOLUTION	82 €	CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

CERFRANCE

EARL DE LA **MEYNADIE**

Au capital social de 91 469.41 € Siège social : La Meynadie 24160 SAINT PANTALY d'EXCIDEUIL

Rcs Périgueux n°323 764 514

Modification de la durée

Aux termes d'un relevé de décisions en date du 31/03/2021, l'associé unique a décidé la prorogation de la durée de la société de 50 années pour porter son terme au 31/03/2072.

Pour avis, la gérance

CUMA GRA.SA.SA

Société coopérative agricole à capital variable Siège social : 606 route de St Léon d'Issigeac - Sainte Sabine Born 24440 Beaumontois en Périgord RCS Bergerac 781 727 599 N° Agrément 24-278

Avis de convocation à l'as-

semblée générale extraordinaire du 29 septembre 2025

à 11h30 à la salle des fêtes de Sainte Sabine Born 24440

Beaumontois en Périgord

L'assemblée générale extraordinaire réunie sur première convocation, le vendredi 29 août 2025 n'ayant pu délibérer, faute de quorum, les associés de la CUMA GRA.SA.SA sont à nouveau convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 29 septembre 2025 à 11h30, à la salle des fêtes de Sainte Sabine Born 24440 Beaumontois en Périgord à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour :

gord à l'ellet de dellibere de l'ellet rore du jour : Ordre du jour -Levée de l'option «Associés non coo-

- Modifications des articles des statuts afin d'y insérer les clauses découlant de la levée de l'option «associés non coo-

- Pouvoirs à conférer pour l'accomplis-

- Pouvoirs a conreter pour l'accomplis-sement des formalités.

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, du rapport du conseil d'administration et du texte des résolutions proposées.

Pour avis, Le Conseil d'Administration

pérateurs»

pérateurs»

Exploitation agricole à resp limitée

MODIFICATION FORFAIT 1 transfert de siège social, mouvement des dirigeants ou d'administrateur, nomination/cessation de fonction, de commissaire aux comptes, prorogation ou réduction de la dirigié. FORFAIT 2 modification de capital social, mouvement sur l'activité ou l'objet social) ORFAIT 3 modification de la dénomination, modification de la ome juridique, mouvement d'asssocié / cession de

CUMA GRA.SA.SA

Société coopérative agricole à capital variable Siège social : 606 route de St Léon d'Issigeac - Sainte Sabine Born 24440 Beaumontois en Périgord RCS Bergerac 781 727 599 N° Agrément 24-278

Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 septembre 2025 à 10h30 à la salle des fêtes de Sainte-Sabine-Born 24440 Beaumontois en Périgord

L'assemblée générale ordinaire annuelle réunie sur première convocation,
le vendredi 29 août 2025 n'ayant pu
délibérer, faute de quorum, les associés
de la CUMA GRA.SA.SA sont à nouveau
convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le lundi 29 septembre
2025 à 10h30, à la salle des étes de
Sainte Sabine Born 24440 Beaumontois
en Périgord à l'effet de délibérer sur le
même ordre du jour:

Ordre du jour

- Rapport annuel établi par le conseil
d'administration sur les comptes de
l'exercice clos le 31 mars 2025,

- Examen et présentation des comptes
dudit exercice,

- Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels,

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Apprebation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs ou nomination de nouveaux administrateurs,
- Constatation de la variation du capital social,

- Constatation de l'allocation globale à at-social,
- Fixation de l'allocation globale à at-tribuer aux administrateurs au titre des indemnités compensatrices,
- Fixation du budget formation des ad-

ministrateurs,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des

formalités.

Cette assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre des associés présents ou représentés. Il est rappelé que les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration, des rapports du commissaire aux comptes et du texte des résolutions proposées.

Pour avis, Le Conseil d'Administration

klema avocats

ASJB Société à responsabilité limitée Capital : 10.000 euros Siège social : 103 avenue Michel Grandou 24750 Trélissac RCS Périgueux 509 150 538

Cession fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 1° septembre 2025, enregistré au pôle Enregistrement de Périgueux le 04/09/2025, dossier 2025 00036808, référence 2404P01 2025 A 01179,
La société FRANCK DELAGE SARL, Société à responsabilité limitée au capital social de 8 000 €, immatriculée au RCS de Périgueux sous le numéro 450 242 052 et dont le siège social est sis 753 route de Fontaines Noires, Courières Brantôme 24310 Brantôme-en-Périgord, représentée par M. Franck DELAGE, a cédé à La société ASJB, Société à responsa-

cédé à La société ASJB, Société à responsa-bilité limitée au capital social de 10 000 €, immatriculée au RCS de Périgueux sous le numéro 509 150 538 et dont le siège social est sis 103 avenue Michel Gran-dou 24750 Trélissac, représentée par M. Julien BERITE:

Julien BERITE:

Un fonds artisanal de dépannage de chauffage, plomberie, sanitaire, zinguerie, électricité, ainsi que la vente d'appareils électroménagers, d'ameublement

pareils électroménagers, d'ameublement de cuisine, exploité au 753 route des Fontaines Noires, Courières - Brantôme 24310 Brantôme-en-Périgord pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Périgueux sous le n°450 242 052 00022. Cette vente a été consentie au prix de QUATRE-VINGT-MILLE euros (80 000 €) se décomposant pour un montant de 50.789,31 € pour les éléments incorporels et pour un montant de 29.210,69 € pour les éléments corporels. Date d'entrée en jouissance le 1° septembre 2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours à compter de la publication au

10 jours à compter de la publication au BODACC à l'adresse du fonds pour la validité et chez Maître Laurent BINEAUD, Cabinet FIDAL, 76 route de Lyon 24750 Boulazac pour la correspondance. Pour avis

≪klema

TERRE D'AUCA

Société par actions simplifiée Au capital de 4 000 € Siège social : 13 rue Toulouse Lautrec 24100 Bergerac RCS Bergerac 830 646 972

Réduction de capital social

Aux termes d'un acte constatant les décisions prises à l'unanimité des associés en date du 26/06/2025, il a été décidé de réduire le capital social de 1 000 € pour le ramener de 4 000 € à 3 000 € par voie de rachat et d'annulation de 100 actions chacune détenue par Madame Claire JACQUINET et Monsieur Florian BOUCHERIE.

Le 1* septembre 2025, le président a constaté le caractère définitif de la réduction de capital.

Les article 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bergerac.

Pour avis

Nouvelle-Aquitaine

Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf: AS 16 25 0083 01 Descriptif: Propriété relativement bien groupée avec bâtiments d'exploitation (dont certains sont en état de ruines) et d'habitation (entièrement à rénover), parcelles en nature de terres, prés et bois.

Abzac 36 ha 04 a 64 ca F0385 - F0391 - F0481 - E0007 - F0360 - F0363 - F0366 - F0367 - F0368 - F0370 - F0482 - F0509 - F0510 - D0303 - D0307 - D0308

- E0147 - E0151 - E0153 - E0155

- E0156 - D0270 - D0276 - D0277 - D0278 - D0279 - E0146 - E0180 - E0182 - E0184 - F0372 - F0373 - F0374 - F0375 - F0377 - F0335

- F0336 - F0248 - D0287 - D0288 - D0293 - D0224 - D0267 - D0292 - D0268 Urbanisme: N,A

Informations complémentaires : Vente liée à l'opération AS 16 25 0082 01

Réf: AS 16 25 0082 01 Descriptif: Propriété relativement bien groupée avec bâtiments d'exploitation, parcelles en nature de terres, prés et bois.

Abzac 45 ha 09 a 26 ca F0386 - F0387 - F0389 - F0585 - F0320 - F0321 - F0325 - F0326 - E0003 - E0004 - E0005 - E0006 - D0280 - D0284 - D0285 - D0457 - D0460 - D0462 - F0350 - F0361 - F0362 - F0365 - F0508 - D0306 - D0309 - E0080 - E0081 - E0082 - E0084 - E0071 - E0072 - E0073 - E0074 - F0376 - F0333 - F0334 - F0337 - F0338 - F0339 - F0340 - F0342 - F0344 - F0345 - F0346 - F0347 - F0348 - F0349 - F0138

- F0139 - F0142 - F0143 - F0144

- F0145 - D0286 - D0289 - D0290 - D0291 - D0294 - D0295 - D0296 - D0269 Urbanisme: AU,N

Informations complémentaires : Vente liée à l'opération AS 16 25 0083 01 commune d'Abzac

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site http://www.georisques.gouv.fr/

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 27/09/2025 par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la SAFER Nouvelle-Aquitaine - 51 Impasse Louis Daguerre - CS 42323 - 16023 ANGOULÊME où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la SAFER Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles CS 10235, 33525 BRUGES CEDEX), ou par voie dématérialisée sur le site http://www.saferna.fr/ dans le cas de biens à la vente.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET **GURSON (CDC MMG)**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification de droit commun n°3 du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)

valant SCoT

En application des modalités de l'arrêté n°AR-2025-003, de M. le Président de la CDC MMG, en date du 30 juillet 2025, une enquête publique est ouverte sur le territoire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, pour une durée de 31 jours consécutifs, du lundi 08 septembre 2025 à 8h30 au mercredi 08 octobre 2025 à 17h, heure légale France Métropolitaine, aux fins de soumettre au public les dispositions du projet de modification précité.

L'enquête publique se déroulera au service administratif de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson à Villefranche-de-Lonchat - 58 Route des Etangs, siège de l'enquête.

L'objectif unique de cette modification porte sur les points suivants:

Des spécifications apportées au règlement de la zone Na pour l'implantation d'un parc photovoitaïque sur les terrains de l'aérodrome de Fougueyrolles.

L'augmentation de la densité de construction autorisée pour la construction de terrains de padel couverts à Saint-Méard-de-Gurçon - création d'un sous-secteur de zone Ne (STECAL)

Permettre la construction d'un hangar ouvert avec toiture photovoltaïque afin

zone Ne (STECAL)

- Permettre la construction d'un hangar ouvert avec toiture photovoltaïque afin d'abriter un parcours d'entrainement pour un centre équestre existant à Saint-Méard-de-Gurçon - création d'un sous-secteur de zone A (STECAL)

- L'ajout de changements de destination de bâtiments à Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières et à Saint-Seurin-de-Prats.

M. René COUSY, cadre géomètre à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du Tribunal administratif de Bordeaux, et M. Alain LESPINASSE, retraité du ministère de la Défense, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés au service administratif de la CDC MMG à Villefranche-de-Lonchat (58 Route des Étangs), siège de l'enquête publique, du lundi 08 septembre 2025 à 8h30 au mercredi 08 octobre 2025 à 17h.

à 17h.
Ainsi, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête dédié.

Pendant toute la durée de l'enquête:

- Un accès gratuit au dossier d'enquête sera ouvert au public sur un poste informatique situé au siège de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux cités ci-avant

- Le dossier soumis à enquête pourra également être consulté sur le site internet de la CC MMG https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr

Le projet de modification de droit commun N°3 du PLUi n'est pas soumis à évaluation environnementale.

tion environnementale.
Toute information complémentaire pourra être demandée auprès de Gilles TA-VERSON, vice-président en charge de l'Aménagement de l'espace & Urbanisme au 06.84.51.58.56 ou par mail : gilles-taverson@orange.fr
Toujours pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes, soit :
- sur le registre d'enquête papier, dans les conditions décrites ci-avant
- lors des permanences, tenues par le commissaire-enquêteur, définies ci après
- en les adressant par écrit à M. le Commissaire-enquêteur, domicilié à la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, 58 Route des Étangs 24610 Villefranche de Lonchat

naute de Communes Montaigne Montravel et Gurson, 58 Route des Étangs 24610 Villefranche de Lonchat - par courriel à l'adresse électronique plui@cdcmmg.fr
Ces correspondances devront être faites durant la durée légale de l'enquête publique, soit du lundi 08 septembre 2025 à 8h30 au mercredi 08 octobre 2025 à 17h, heure légale France Métropolitaine.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet https://www.cdcmontaigne-montravelurson fr

montravelgurson.fr
Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire-enquêteur seront consultables au siège de l'enquête.

observations ecrités réçues par le commissaire-enquêteur seront consultables au siège de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public, au service administratif de la CDC MMG, 58 Route des Étangs 24610 Villefranche-de-Lonchat, pour recevoir ses observations écrites ou orales, aux jours, et horaires suivants :

- Lundi 8 septembre 2025 de 9h à 12h

- Vendredi 26 septembre 2025 de 14h à 17h

- Mercredi 08 octobre 2025 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification de droit commun n°3 du PLUi pourra éventuellement être modifié afin de tenir compte des avis des personnes publiques associées joints à l'enquête publique, des observations ou propositions du public, du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur. La modification de droit commun n°3 du PLUi sera ensuite soumise à l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au service administratif de la CDC MMG à Villefranche-de-Lonchat (58 Route des Étangs), et publié sur le site internet https://www.cdcmontaignemontravelgurson. fr pour y être tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST GERMAIN DES PRES du 05/09/2025, il a été constitué une so-ciété présentant les caractéristiques sui-

Forme sociale : Société à responsa-ilité limitée Dénomination sociale : DABZAT Ma-

connerie
Siège social: 9 route de Brive,
24160 ST GERMAIN DES PRES
Objet social: Tous travaux de maçonnerie, carrelage, travaux funéraires et
plus généralement tous travaux portant
sur des biens immobiliers

plus généralement tous travaux portant sur des biens immobiliers,
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social: 3 000 euros
Gérance: Monsieur Quentin DABZAT, demeurant 9 route de Brive 24160 ST
GERMAIN DES PRES, assure la gérance.
Immatriculation: RCS de PERI-GUEUX.

Pour avis, la gérance

B B CERFRANCE

EARL DES **BARDONNIES**

Exploitation agricole à responsabilité limitée, en cours de liquidation Au capital social 238 649.99 € Siège social : Les Bardonnies 24580 Plazac Rcs Périgueux n°434 091 500

Clôture de liquidation

L'assemblée des associés, par décision prise en assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 20/08/2025, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur,

l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture de la liquidation au 30/04/2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.

Pour avis, le liquidateur

CORREZE FROID

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 1507, Route de Périgueux 24120 Pazayac RCS Périgueux 830 416 921

Modification de l'objet social

Aux termes d'une décision en date du 1° septembre 2025, l'associé unique a décide d'étendre l'objet social aux activités d'entretien de véhicule, vente automobile et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, Le Président

SCP LE METAYER & Associés Avocats Genabum Park - 74 bis rue de l'Argonne 45000 Ortéans Service Drolt Commercial et Sociétés

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 29/08/2025 concernant la SAS MCI 24. Il a lieu de lire : M. Jérôme MARCHADIER demeurant 41 rue Renoir 87480 Saint-Priest-Taurion Priest-Taurion.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON (CDC MMG)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification de droit commun n°3 du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant SCoT

ci-avant

En application des modalités de l'arrêté n°AR-2025-003 de M le Président de la CDC MMG. en date du 30 juillet 2025, une enquête publique est ouverte sur le territoire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, pour une durée de 31 jours consécutifs, du lundi 08 septembre 2025 à 8h30 au mercredi 08 octobre 2025 à 17h00, heure légale France Métropolitaine, aux fins de soumettre au public les dispositions du projet de modification précité.

L'enquête publique se déroulera au service administratif de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson à Villefranche de Lonchat - 58 Route des Étangs, siège de l'enquête. L'objectif unique de cette modification porte sur les points suivants :

Des spécifications apportées au règlement de la zone Na pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur les terrains de l'aérodrome de Fouqueyrolles. L'augmentation de la densité de construction autorisée pour la

construction de terrains de padel couverts à Saint-Méard-de-Gurçon création d'un sous-secteur de zone Ne (STECAL).

Permettre la construction d'un hangar ouvert avec toiture photovoltaïque afin d'abriter un parcours d'entraînement pour un centre équestre existant à Saint-Méard-de-Gurçon - création d'un sous-secteur de zone A (STECAL).

- L'ajout de changements de destination de bâtiments à Bonneville-et-Saint-Avit-de-Furnadières et à Saint-Seurin-de-Prats.

M. René COUSY, cadre géomètre à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Bordeaux, et M. Alain LESPINASSE, retraité du ministère de la défense, en qualité de commissaire enquêteur

Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés au service administratif de la CDC MMG à Villefranche de Lonchat (58 Route des Étangs), siège de l'enquête publique, du lundi 08 septembre 2025 à 8h30 au mercredi 08 octobre 2025 à

Ainsi, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux soit du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H et consigner éventuelle ment ses observations et propositions sur le registre d'enquête dedié Pendant toute la durée de l'enquête .

- Un accès gratuit au dossier d'enquête sera ouvert au public sur un poste informatique situé au siège de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux cites ci-avant

- Le dossier soumis à enquête pourra égale-ment être consulté sur le site internet de la CC MMG

OFFICE NOTARIAL DES CINQ CANTONS

Audrey FERNANDEZ - Camille LIMOUZIN

Notaires Associées

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

M^{me} Colette Monique GOUDABLE, en son vivant retraitée, demeurant à Annesse-et-Beaulieu

Consécutivement à son deces, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du

procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Camille LIMOUZIN,

Notaire à Anglet (64600), 22 avenue de la Chambre d'Amour, le 10 septembre 2025, duquel il

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formee par tout intéresse aupres du notaire

chargé du règlement de la succession : Maître Camille I IMOLIZIN Notaire à Anglet (64600), 22 avenue de la Chambre d'Amour, référence CRPCEN : 64097, dans le mois suivant la réception

par le greffe du Tribunal judiciaire de Périgueux de l'expédition du proces-verbal d'ouverture

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procedure d'envoi en possession.

Suivant testament olographe en date du 11 mars 2019.

(24430), 9 route des Balans EHPAD Verger des Balans.

résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Décédée à Annesse-et-Beaulieu (24430) (FRANCE), le 20 avril 2025.

ac (24400) le 11 novembre 19

Veuve de M. Gabriel CONDOM et non remariée

A consenti un legs universel.

du testament et copie de ce testament.

Annonces légales

Vie des sociétés

Le projet de modification de droit commun N°3 du PLUi n'est pas soumis à évaluation environnementale

Toute information complémentaire pourra être demandée aupres de Gilles TAVERSON, Vice-président en charge de l'Aménagement de l'espace & Urbanisme au 06.84.51.58.56 ou par mail gilles-taverson@orange.fr

Toujours pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes - soit sur le registre d'enquête papier, dans les conditions décrites

soit lors des permanences, tenues par le commissaire enquêteur, définies ci après.

 soit en les adressant par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur domicilié à la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson. 58 Route des Étangs - 24610 Villefranche de Lonchat.

 soit par courriel à l'adresse électronique plui@cdcmmq.fr Ces correspondances devront être faites durant la durée légale de l'enquête publique, soit du iunoi 08 septembre 2025 à 8h30 au mercredi 08 octobre 2025 à 17h00, heure légale France

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront consultables au siège de l'enquête. Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public, au service administratif de la CDC MMG. 58 Route des Étangs - 24610 Villefranche de Lonchat, pour recevoir ses observations ecrites ou orales, aux jours, et horaires suivants

- Le lundi 8 septembre 2025 de 9H à 12H

- Le vendredi 26 septembre 2025 de 14H à 17H Le mercredi 08 octobre 2025 de 14H à 17H

A l'issue de l'anquete publique, le projet de modification de groit commun n°3 du PLUI pourra éventuellement être modifié afin de teni compte des avis des personnes publiques associées joints à l'enquête publique, des observations ou propositions du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. La modification de dron commun n°3 du Pt Ui sera ensuite soumise à l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Montaigne Montravei et Gurson. Une copie du rapport et des conclusions motivées du con enquêteur sera déposée au service administratif de la CDC MMG à Villefranche de Lonchat (58 Route des Étangs), et publié sur le site internet https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr pour y être tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date

AMP&GO

09/09/2025, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes:

Sigle: Amp&Go

type circuits ou activités de loisocial (sociétés nouvelles, apport, comciales et financières, mobilières et immobiindirectement a I objet socia

Siège social : 36 CHEMIN DE Poliganc, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE Capital initial: 100 €

lation au RCS de PERIGUEUX Président : M. DUBREUIL Stéphane 36 che min de Polignac 24750 BOULAZAC ISLE

Admission aux assemblées et droits de

sociales a titre onereux ou gratuit a un tiers, ou a un autre associé est soumise a l'agrément prealable de la societé, donne par décision des associes représentant au moins 75% des droits de vote. Mr Dubreuil Stephane

Sud Ouest marchés publics

aux aiertes automatiques

Sud Ouest légales

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

Publiez votre annonce légale

Paiement en ligne sécurisé

SUD OUEST,

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du

Dénomination sociale : AMP&GO

Objet social: La location, la conception mise a disposition, achat, revente, importation, exportation, entretien et réparation de véhicules de mobilité electrique et autres. La création, développement et exploitation de marques. La commercialisation de produits et services liés a la mobilité durable organisation d événements (sirs en lien avec la mobilité douce) La participation de la SAS par tous moyens a toutes entreprises ou sociétés créées ou a créer pouvant de rattacher a l objet mandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d intéret économique ou de location garance) Toutes opérations industrielles, commerlières pouvant se rattacher directement ou

Capital minimum : 10 € Capital maximum : 50 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatricu-

MANOIRE

votes : Chaque action donne droit a une voix

Clause d'agrement : Toute cession de parts

Entreprises, inscrivez-vous

Tous les marches du Sud-Quest 100 % gratuit sur sud-ouest-marchespublics.com

la dispersion au jardin du souvenir de Savignac Ledriei (bourg). Un dernier hommage peut lui

> PF Mailler, 30, avenue Jean-Rabaud, Excideuil, tél. 05.53.52.32.38

SIORAC-EN-PÉRIGORD

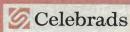
Henri et Nicole AUDIBERT, son fils et sa belle-fille; Marc et Céline, Pierre, ses petits-

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 septembre 2025 à 15 heures suivie de l'inhumation au cimetière de cette même

Lucile Audibert repose a la chambre funéraire Paoli de Belves, salon Melodie. papilify

Services Funéraires Paoli - Marbrerie, Belvès, tél. 05.53,31,47,40.

Hommages et souvenirs



Consultez, publiez

Service client: 05 35 31 29 37

un avis de décès sur carnet.sudouest.fr

Cérémonies du jour

Mme AMATO Marie-Yvonne, au crématorium, à 10 heures ESCOIRE

M. PALUS Michel, en l'église ESCOIRE, à 15 heures LA TESTE-DE-BUCH

Mme BARDON Anne-Marie, en l'église Saint Vincent, à 15 heures MÉNESPLE"

Mme GENDREAU Reine, en l'église, à 11 heures

NOTRE-DAME-DE-SANILHAC M. ROUDEAU Jean Paul, au crématorium, à 9 heures

M. CHAUVEL Pierre, au crématorium, à 10 heures

SAINT-QUENTIN-DU-DROPT M. BIDEAU Gaëtan, en l'église, à 14 heures

SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE

M. BRUN Jean-François, en l'église, à 14 h 30

Avis d'obsèques

326726

SAVIGNAC-LÉDRIER

Jeanine, Francette, ses sœurs, ses beaux-frères. ses neveux et nièces, parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

M^{me} Marie-Louise MARSAUD

Ancienne secretaire de la ENACA

survenu à l'âge de 89 ans.

La cerémonie civile sera célébrée le lundi 15 septembre 2025 à 11 heures, au crématorium de Saint-Yrieix-la-Perche suivie de

être rendu au funérarium Mailler à La Chapelle Savignac Lédrier samedi de 15h00 à 18h00. La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Noémie et Lucas, ses arrière-petits-enfants: parents et amis ont la douleur de vous faire part

Mme Lucile AUDIBERT

survenu à l'âge de 95 ans.

en l'église de Siorac-en-Perigord

Cet avis tient lieu de faire-part. Vos condoléances sur www.pf-

PIÉGUT-PLUVIERS

Irène CIBOT, sa fille ; Gérard et Colette SOULAT, son fils et sa belle-fille; ses petits-enfants et ses acrièrepetits-enfants; parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

> **Amélie SOULAT** née GOURINCHAS.

dans sa l'Olème année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 septembre 2025 à 15 heures en l'église de Piégut-Pluviers suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune. Amélie SOULAT repose à la

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil. Cet avis tient lieu de faire-part.

chambre funéraire de Piégut-

CASTÉTIS DAX

Hervé SIMONET, son epoux; Marie-France et Jérôme BARRÈRE, sa fille et son gendre ; Vincent et Emmanuelle SIMONET, son fils et sa belle-

Théo, Benjamin, Mathieu et Lydie, ses petits-enfants; les familles BLANC, SIMONET, parents et alliés, ont la tristesse de vous faire part

du décès de Rose-Marie SIMONET née BLANC,

survenu à l'âge de 81 ans.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 16 septembre 2025 à 14 h 30 en l'église Saint-Pierre d'Orthez suivie de l'inhumation au cimetière de Castétis dans l'intimité familiale. Les visites se font au funérarium

d'Orthez Ni fleurs, ni plaques. Une boîte à dons sera mise à disposition au profit de l'association La Musique pour Haïti ainsi que pour la Mission des Lazaristes.

PF3BS. Poustis Pedehontaa, funérarium, 231, rue Pierre-Bérégovoy, Orthez, tél. 05.59.69.94.68.

45

0